

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports  
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire  
Date de publication: KABVS 05.07.2024  
Visible par le public jusqu'au: 05.07.2027  
Numéro de publication: BA-VS05-0000009938

Entité de publication  
Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne



## Demande d'autorisation de construire Rénovation d'un chalet et construction d'une annexe, Icogne

Numéro pour consultation eConstruction : 9c6feb06

Titre du projet de construction: Rénovation d'un chalet et construction d'une annexe

Requérant(e): **Swiss Real Estate Properties**

Auteur(e) de plans: Muriel Marty  
Auteur(e) de plans entreprise: Essentiel Architecture Sàrl  
Parcelle: Parcelle 998, No Folio 10, Lieu-dit Le Po  
Coordonnées: 1'126'448 / 2'600'272  
Propriétaire: Samata Claire (par Manuela Robutti-Croce, avocate) Blondin  
Affectation(s) de la (des) zone(s): ZONE\_D'HABITATIONS\_FAMILIALES  
Dérégation(s): Art. 19 LcAT zones réservées

Moyen de droit / Consultation:

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30 ou sur rendez-vous.

Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'Administration communale d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact :  
Commune de Icogne  
Route de la Bourgeoisie 7  
1977 Icogne

Délai de mise à disposition  
Expiration du délai: 05.08.2024